

**DELIBERATION N°CS-2020/08**

**OBJET : Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2019**

L'an deux mille vingt, le 12 février, à 18 heures 30, le Conseil Syndical du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC), régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins 5 jours francs avant la présente séance, s'est réuni au siège du syndicat en Mairie de Grézieu-la-Varenne, sous la Présidence de Monsieur Alain BADOIL.

Étaient présents

Mesdames : A. CHANTRAINE, D. GEREZ, L. JASSERAND, M. PLOCKYN, C. POUZERGUE et C. SCHUTZ.

Messieurs : A. BADOIL, S. BOUKACEM, E. CHATELUS, L. CHEVIKOFF, G. DASSONVILLE, J-Y. DELOSTE, R. DUMOND, J. DURRANT, A. GALLIANO, G. LHOPITAL, D. MALOSSE, P. PERRUCHOT de la BUSSIERE, E. PRADAT, L. PROTON, M. RANTONNET, C. ROZET, M. SCARNA, L. SEGUIN et J-M. THIMONIER.

Président : A. BADOIL.

Bloc de compétences : Bloc de compétence « Affaire générale »

Secrétaire de séance : S. BOUKACEM.

Nombre de Conseillers en exercice : 37 (Présents : 25 / Voix : 59).

Convocation en date du : 05 février 2020.

Nature de l'acte : Domaine et Patrimoine – Autres actes de gestion du domaine privé (3.6)

**Monsieur le Président** rappelle que l'article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le bilan des acquisitions et cessions opérées par les établissements publics de coopération intercommunale est soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant. Ce bilan est annexé au compte administratif de l'établissement concerné.

Il est donc proposé au Conseil syndical d'approuver le bilan des acquisitions et cessions réalisées au cours de l'année 2019.

Ce bilan fait état des acquisitions suivantes :

<b>Bilan des acquisitions</b>				
Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales	Superficie	Montant
Terrain nu	Sainte-Foy-lès-Lyon	AX 411	00ha06a05ca	13 958,00 €
Terrain nu	Sainte-Foy-lès-Lyon	AX 437	00ha04a09ca	2 268,00 €
Terrain nu	Sainte-Foy-lès-Lyon	AX 399	00ha02a73ca	7 208,00 €
Terrain nu	Sainte-Foy-lès-Lyon	AX 403	00ha04a33ca	9 485,00 €
Terrain nu	Sainte-Foy-lès-Lyon	AX 401	00ha03a07ca	7 650,00 €
Terrain nu	Sainte-Foy-lès-Lyon	AX 405	00ha00a44ca	1 848,00 €
Terrain nu	Oullins	AD 297	00ha04a82ca	4 752,00 €
Terrain nu	Tassin la Demi-Lune	BL 181	00ha07a14ca	7 426,00 €

Immeuble	Francheville	BN 167	00ha09a13ca	280 000 €
Immeuble	Francheville	BN 168	00ha07a18ca	99 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>00ha48a98ca</b>	<b>433 595,00€</b>

Bilan des cessions				
Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales	Superficie	Montant
Terrain nu	Sainte-Foy-lès-Lyon	AY 327	00ha00a41ca	1 380,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>00ha00a41ca</b>	<b>1 380,00€</b>

**LE CONSEIL SYNDICAL**, invité à se prononcer,

Où l'exposé du Président du SAGYRC et sur sa proposition,  
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-37,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés, par 59 voix pour,**

Affaires d'intérêt général												
Adhérents	Nombre de délégués présents			Nombre de voix par délégué	Résultat du vote							
	Titulaires	Suppléants	Total		Nombre de voix exprimées		POUR		CONTRE		ABSTENTION	
					Vote	Total	Vote	Total	Vote	Total	Vote	Total
Métropole de Lyon	3	0	3	6	3	18	3	18	0	0	0	0
CCVL	6	0	6	4	6	24	6	24	0	0	0	0
CCVG	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
CCPA	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
CCMDL	1	0	1	1+1	1+1	2	1+1	2	0	0	0	0
Communes	13	2	15	1	15	15	15	15	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>			<b>25</b>			<b>59</b>		<b>59</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ARTICLE UNIQUE : D'approuver** le bilan des acquisitions et cessions tel que présenté, qui sera annexé au Compte Administratif de l'exercice 2019.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le 19/02/20  
et de la publication le 19/02/20

LE PRESIDENT  
Alain BADOIL



LE PRESIDENT  
Alain BADOIL

